

Celtor tient son destin en main

Celtor a tenu ses assises lundi au CIP à Tramelan. Les délégués des communes actionnaires de Celtor SA ont approuvé le rapport de gestion et les comptes 2017 présentés par le conseil d'administration. Michel Vogt, président du conseil d'administration, s'est lui réjoui du résultat satisfaisant de l'exercice 2017, malgré d'importants investissements dans les infrastructures.

Conseil d'administration réélu

Les différents points à l'ordre du jour ont tous été ratifiés par les délégués des communes. Des modifications du règlement d'organisation ont ainsi été adoptées. Il s'agira notamment d'optimiser les rôles et les responsabilités de chacune des fonctions clés de Celtor.

En outre, les sept membres du conseil d'administration ont été réélus pour une période d'une année. Au terme de l'exercice 2017, le compte de Celtor SA présente un bénéfice net de près de 320 000 fr. Lors de cette assemblée, le directeur ad intérim, Béat Gerber, a été confirmé dans ses fonctions et félicité pour son engagement par le conseil d'administration. Ce dernier dit vouloir miser «sur les compétences d'une direction jeune et dynamique afin de permettre à Celtor de relever les nombreux défis qui se dessinent».

AMO

